

ECTS

ECTS est l'abréviation de «European Credit Transfer System». Il s'agit d'un système reconnu à l'échelle européenne de validation, d'accumulation et de transfert des acquis dans le cadre des études.

Une année académique pour un étudiant en Suisse représente par convention 1800 heures de travail tout compris (cours, ateliers, workshops, visites, travail personnel, etc.). Un crédit ECTS équivalant à 30 heures de travail (valeur moyenne dépendant évidemment des capacités de chaque étudiant), le nombre de crédits qu'il est possible d'accumuler en une année est de 60. Pour obtenir un titre de bachelor, il faut par conséquent accumuler 180 crédits.

Cette sorte de «monnaie d'études» a donc une valeur **interne** (elle récompense l'acquisition de modules jusqu'au titre final) et **externe** (sous certaines conditions, des crédits acquis dans une autre école peuvent être reconnus).

Point important, les crédits ECTS ne peuvent être accordés qu'à un travail qui a fait l'objet d'une évaluation et a satisfait au moins aux exigences minimales.